



CE DO NC

Bulletin des Elu-es - N° 82

Juillet 2014



Information Trimestrielle de l'emploi au Premier Trimestre 2014

Quelques éléments de ce dossier :

Fin mars, les effectifs en activité sur la DO NC sont de 4442 salariés dont 4416 CDI et 26 CDD (1 à la DO MP, 1 à l'UIN, 9 au SCO et 15 à l'AD) avec un pic à 35 sur février sans réelle explication de la Direction.

Nous avons recours à 307 alternants répartis ainsi 241 apprentis et 66 contrats de professionnalisation (+13 par rapport à décembre 2013 sur le SCO). La répartition des âges H-F des 4416 CDI : âge moyen 51,37 ans. Pour les 1522 femmes : 50,78 ans. Pour les 2894 hommes : 51,67 ans. 74,9% des salariés de la DO ont plus de 50 ans, 52,7% 55 ans et plus, 7,3% ont 60 ans et plus.

Le nombre de recrutement du trimestre: zéro !

Les départs définitifs : 46 dont 42 retraites (4 AD, 11 SCO, 1 DOMP, 16 UIC, 9 UIN et 2 AE), 2 démissions (1 à l'AD et 1 à l'UIC) et 2 décès (1 à la DO MP et 1 à l'UIC).

Les effectifs à temps partiel : 1142 salariés dont 368 TPS, 76 TPI, 188 TPS 5 ans et 177 temps libéré. Une donnée qui prend de l'ampleur : l'intérim et la sous-traitance représentent maintenant 835 ETP soit 20% des effectifs de la DO.

La commission Emploi ainsi que la délégation SUD demande des détails sur les flux entre DO, les Divisions nationales et inter unités mais cela demandant trop de travail au service RH de la DO, cela ne se fera pas. Finalement à part comparer des effectifs (sans rentrer dans les détails qui pourraient être utiles) un trimestre sur l'autre à quoi peut servir l'exercice de présentation ?



Information consultation sur la situation comparée des hommes et des femmes en 2013

SUD a donné un avis négatif sur ce bilan.

Une fois encore, le bilan égalité professionnelle 2013, nous laisse sur notre faim, notamment sur le niveau du taux de féminisation dans le domaine technique : seulement 10% de femmes et ce, depuis au moins 2011. Si des recrutements externes ont eu lieu dans le domaine en 2013 (42%), ils ont été exclusivement masculin.

Par contre, le taux de féminisation reste élevé dans le domaine « Client », à savoir 56% en 2013. Comme les autres années, ce sont en majorité les femmes qui sont à temps partiel, hors TPI et TPS : 81% de femmes et 19% d'hommes.

Le budget promotion femmes qui n'est pas consommé en totalité nous interpelle également, alors que c'est un levier pour réduire les inégalités qui nous semble facile à utiliser.

Malgré certaines insatisfactions, SUD a signé le 9 juillet le nouvel accord égalité professionnelle à Orange SA. Ce nouvel accord consolide des droits significatifs pour toutes les salarié-es femmes et hommes et réaffirme l'objectif que les femmes prennent toute leur place dans l'entreprise. Certains éléments devront se vérifier à l'aune des futures négociations salariales qui nécessiteront une grande vigilance.

Consultation sur le projet d'évolution de la boutique de VIRE

Au fil des dossiers soumis à la consultation du Comité d'Etablissement, nous ne cessons de constater l'écart qui peut exister entre la fantaisie et la réalité. Lors des précédentes présentations, nous avons été étonnés par la « proximité » que la direction mettait en avant entre le dossier de Vire et celui de Cherbourg.

Alors qu'il a été décidé de remettre sur le métier les cas des boutiques de la Glacière et de Cherbourg centre-ville, nous avons supposé qu'il en serait de même pour Vire.

Nous avons été donc consultés sur un projet d'évolution de la boutique. Nous ne savons pas dire quel angle de vue est pris pour parler d'évolution, mais du nôtre c'est à peu près aussi pertinent que de parler de l'évolution des Dinosaures.

Cette prochaine étape passe par l'arrivée d'un

partenaire qui ne manquera pas d'être un Mobistore, à moins que celui-ci soit poussé du haut de la « Falaise » par un Photoservice. Ce dernier d'ailleurs, est plus servile pour suivre la stratégie du propriétaire. Ce nouveau partenaire qui arrive comme une nouvelle carte sur le plateau du bonneteau. Des cartes au verso parfaitement identique, mais au recto totalement différent. Photostation ou Mobistore qui travaillent avec des reversements de la part d'Orange qui se sont réduits et qui fatalement causeront la disparition, à plus ou moins long terme, du point de distribution Orange à Vire.

Pour la Direction, il serait peut être bon d'avoir une autre carte dans sa « Manche » pour sortir les salariés de « l'Orne »-ière où ils se trouveront à la fermeture de leur boutique.

Car il n'est pas question de distiller les postes possibles au gré des humeurs, car si ça fonctionne pour faire du « Calvados », ce n'est pas le cas pour aider des salariés mis délibérément dans une situation compliquée.

Ils se doivent de proposer de l'acceptable et d'aider à l'envisageable sans brader les efforts d'une équipe qui sut faire fonctionner cette boutique depuis sa création. La DO veut optimiser un maillage dans certaines agglomérations en faisant des choix sociaux obscurs, des choix économiques désuets ou bien encore des choix politiques contestables. Il n'est pas question de valider un quelconque plan, qu'il soit Directeur ou surtout Destructeur et c'est pourquoi la délégation SUD s'est prononcé contre la mise en œuvre de ce projet.



Vie du CE : Activités Sociales et Culturelles

Poursuite du programme pour l'année 2015 avec la reconduction des prestations suivantes.

- Prestation « abonnement presse » prise en charge de 80% dans la limite de 100€ par an.
 - Pass Escapade « Azureva, Carnac Best Western avec ou sans forfait bien être, TLC, Odalys, hôtel Paris province en demi-pension » toujours dans la limite de 5 nuits consécutives.
 - Remboursement sur facture pour les séjours, voyages (liste des prestataires à retrouver sur le site du CE-DONC), transports collectifs si l'aller est espacé d'au moins 1 journée avec le retour
 - Les plans chèques vacances (grille identique à celle de 2014).
 - Les CESU (critères d'obtention identiques aux années précédentes).
 - Le prix du livre jeunesse (le jury enfant sera choisi avant le fin de l'année 2014)
 - La billetterie : remboursement sur facture à hauteur de 50% dans la limite de 180€ par an, en attendant de trouver une autre solution.
- Pour 2015, un séjour neige aux Karellis avec 2 dates : du 28 février au 2015 et du 14 mars au 21 mars pour 40 personnes sur chaque période.
- Les élus ont également validés d'appliquer la grille du quotient familial proposée par le CCUES (sauf la CGC qui est contre le quotient familial).

Réorganisation de la sécurité aux personnes et aux biens

Après un certain nombre d'années sans savoir qui faisait quoi, qui était responsable, la Direction d'Orange décide d'organiser le service aux personnes et la gestion des bâtiments.

Un chantier est lancé avec comme chef de projet M Dupré, ancien responsable RQF pour l'UI Normandie. Il aura pour mission de faire un bilan sur l'existant et d'élaborer des propositions pour donner les responsabilités aux bonnes personnes avec, nous l'espérons, les moyens et les formations nécessaires. Ce dossier devrait être bouclé pour novembre, mais on se demande si ce n'est pas déjà bouclé !

Elu(e)s SUD

Titulaires : Annie Multon, Sylvain Boulant, Jean-Pierre Sauvegrain

Suppléants : Laurent Le Deunf, Yannick Le Morvan, Gilles Noël (Trésorier)

Représentant Syndical : Christine Papillon

Sud BN 0231942600 sudptt14@wanadoo.fr Sud 36-37 0247851111 sudptt.36-37@wanadoo.fr

Sud HN 0235632020 sudptt.hn@orange.fr Sud Loiret 0238837239 sudloiret@wanadoo.fr